



Rapport d'impact

CO-HO

Rapport du 19-11-25



A. ODD* & impacts positifs de CO-HO

Mission d'entreprise

11.3 Urbanisation durable. CO-HO a pour mission de contribuer à l'ODD 11.3 en requalifiant des sites urbains existants pour créer des hubs communautaires ouverts et vivants, mêlant travail, hospitalité et ancrage local. Son modèle favorise la mixité des usages, la revitalisation des quartiers et une nouvelle forme d'habitat collectif et résilient.

Contributions spécifiques

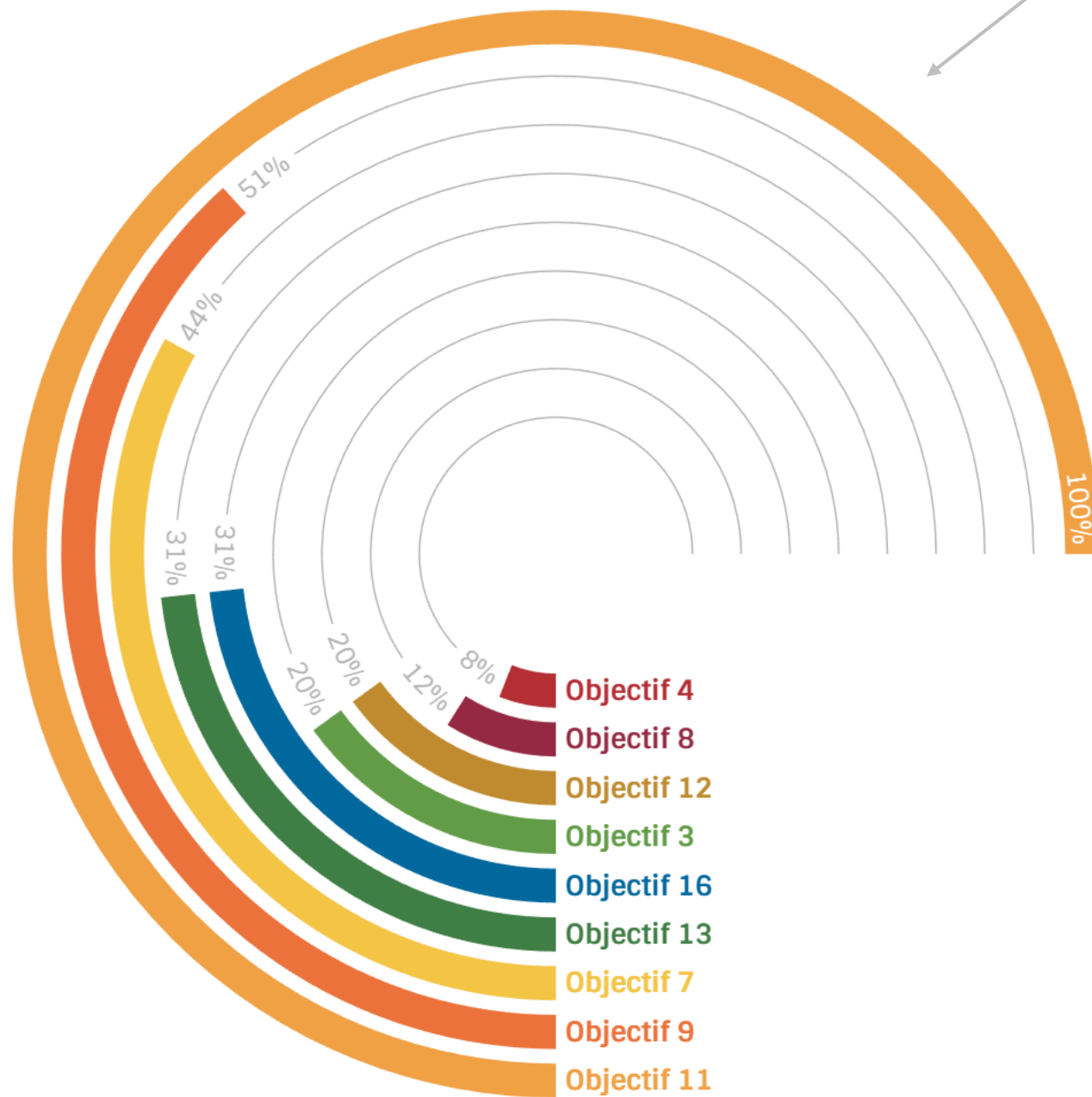
3.4.2 CO-HO contribue de manière spécifique à l'ODD 3.4.2. en plaçant la communauté et l'hospitalité au cœur de ses hubs. En créant des lieux ouverts et conviviaux, l'entreprise soutient le bien-être, la connexion sociale et la qualité de vie des personnes qui y travaillent ou y séjournent.

7.3 Efficacité énergétique. CO-HO contribue de manière spécifique à l'ODD 7.3 en concevant des bâtiments modulaires et compacts qui consomment moins d'énergie. En mutualisant les espaces et en optimisant leur usage, ses hubs réduisent durablement la consommation énergétique par utilisateur.

9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles. CO-HO contribue de manière spécifique à l'ODD 9.1 en développant des infrastructures immobilières modulaires et durables, capables d'accueillir des usages mixtes (logement, travail, hospitalité) tout en soutenant de nouvelles formes d'économie urbaine.

9.4 Modernisation et durabilité des filières industrielles. CO-HO contribue de manière spécifique à l'ODD 9.4 en modernisant le secteur immobilier à travers des procédés de construction réversibles et le réemploi des matériaux, réduisant ainsi la dépendance aux ressources vierges et les déchets générés par le bâtiment.

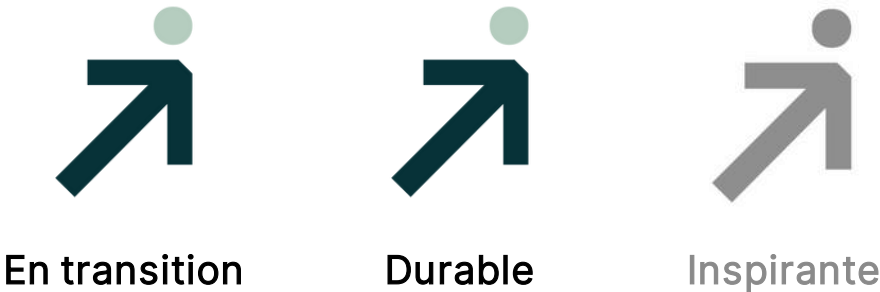
12.2 Gestion durable des ressources naturelles. CO-HO contribue de manière spécifique à l'ODD 12.2 en inversant la logique traditionnelle du secteur de la construction : l'entreprise se source avant de concevoir. Chaque projet démarre par l'inventaire des matériaux, structures et éléments disponibles localement, qui deviennent la base du design architectural. Cette approche "resource first" garantit une utilisation optimale de l'existant, réduit la demande en ressources neuves et incarne la circularité quasi totale dans la conception et la réalisation des projets.



ODD* : Objectifs de développement durable

Un score ShiftingPact® de 60 signifie qu'en matière de maîtrise de ses impacts, de ses pratiques ESG internes et de ses engagements, CO-HO est considérée comme ayant atteint le titre d'entreprise "Durable" selon le référentiel ShiftingPact®.

Niveau de maturité atteint :



Le score en matière de pratiques environnementales est de 64

Le score en matière de pratiques sociales est de 2

Le score en matière de pratiques de gouvernance est de 51

